

COMPTE - RENDU du CONSEIL d'École
de l'élémentaire de CORNEILLA DEL VERCOL
Du 9 novembre

PRESENTS :

Représentants des Parents d'élèves : Mme VANDERWEE Élodie, Mme LISANTI Morgane, Mme MUDO Angélique, Mme CARUT Cathy, Mme GLAAS Catherine et Mr FAURE Sébastien.

Enseignants : Mmes FOURNOLS, VERRECHIA, MONTIEL et MARTIN et Mr CONGY.

DDEN: Mme SOLE

Représentants de la Mairie : Mme LISSARRE, Adjointe à la jeunesse.

Mr le Maire

EMPECHES ou EXCUSES : Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme DEPRAUW Julie (parents d'élèves) et Mme KUNTZ Victoria (parents d'élèves)

I. Installation du Conseil d'École :

Présentation des membres du Conseil d'École pour la présente année scolaire.

Communication des résultats des élections des Représentants des Parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 8 octobre avec un vote uniquement par correspondance:

- Une seule liste de 10 candidats (5 sièges de titulaires étaient à pourvoir il y a donc cinq suppléants).

Participation :

Nombre d'inscrits : **192**

Nombre de votants : **108**

Nombre de votes blancs ou nuls : **24**

Nombre de suffrages exprimés : **84**

Taux de participation : **56,25%**

Nous avons donc obtenu un taux de participation supérieur à la moyenne départementale (**49,90%**)

Titulaires :

Mme VANDERWEE Élodie

Mme LISANTI Morgane

Mme DEPRAUW Julie

Mme MUDO Angélique

Mme CARUT Cathy

Supléant :

Mr KHITAM Driss

Mme GLAAS Catherine

Mme KUNTZ Victoria

Mme TOREILLES Amandine

Mr FAURE Sébastien

II. Organisation pédagogique:

1) Effectifs :

Effectifs actuels : 118 élèves

CP : 27

CE1: 18

CE2 : 23

CM1 : 23

CM2 : 27

Classes :

CP: 22 (Mme FOURNOLS/ Mr LLENSE)

CP/CE1: 23 (5+18) (Mme MARTIN)

CE2: 23 (M. CONGY)

CM1/CM2:: 25 (11+14) (Mme VERRECHIA)

CM1/CM2:: 25 (12+13) (Mme MONTIEL)

2) Équipe pédagogique :

Suite à la fermeture de classe, nous avons vu partir Mr COLL.

L'équipe pédagogique voit l'arrivée de Mr LLENSE qui occupe la décharge de direction .

Échange de services en cycle 3: des changements sont intervenus au niveau des horaires et des contenus .
Histoire (Mme MONTIEL)
Sciences (Mme VERRECHIA)
Le RASED est composé d'une Maîtresse G ,Mme Véronique RICHARD, d'une Maîtresse E ,Mme Sylvie GERARD, et d'une psychologue rattachée au secteur d' Elne, Mme Laurence CADORET.

De plus 2 AVS exercent sur l'école : Mme Mme CHIRON et Mme JACOMI
Nous avons la joie d'accueillir depuis hier, Mme GUEFFIER avec un contrat service civique.

3) Intervenants :

- Mr ARGENCE : pratique de l'EPS, intervenant dans toutes les classes chaque semaine.
De plus, les enseignants utilisent les structures sportives mises à leur disposition par la Municipalité (Salle de la Maison des Jeunes, city stade, stade municipal, parcours de santé...) au cours de l'année scolaire.

III. Règlement scolaire:

Je vous rappelle que le règlement intérieur évoque le temps scolaire des élèves de l'école élémentaire :

- 24 heures d'enseignement par semaine pour tous les élèves, avec 4 jours de 6h .
- Les horaires demeurent inchangés: 8h30-12h et 14h-17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis .
- Les élèves peuvent bénéficier, en outre, de deux séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (méthodologie, aides pédagogiques ou ouverture culturelle) qui ont lieu les lundis et mardis de 16h30 à 17h15 ou de 12h à 12h45, selon un calendrier proposé aux parents.

Par ailleurs, le règlement intérieur a été enrichi depuis quelques années, d'un préambule:

Le service public de l'éducation repose sur des **valeurs et des principes** dont le respect s'impose à tous dans l'école : principes de **gratuité** de l'enseignement, de **neutralité** et de **laïcité**. Il y est annexé la charte de la laïcité. Chacun est également tenu au devoir d'**assiduité** et de **ponctualité**, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et sa sensibilité, au respect de l'égalité des droits entre filles et garçons, à la protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale. En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être toléré. Le **respect mutuel** entre adultes et élèves et entre élèves constitue également un des fondements de la vie collective.

Il est donc rappelé la présence et signature de la charte de la laïcité et la présence dans tous les cahiers des bulletins d'absences à remplir par les familles.

Vote du règlement intérieur : Voter à l'unanimité.

Rappel: Nous rencontrons toujours un problème de sécurité difficile à faire comprendre aux élèves :

- Ne pas aller aux toilettes pendant la classe (perte d'attention et risque d'accident),et quand ils y vont pendant la récréation, il leur est expliqué en début d'année, d'y aller par deux afin qu'un enfant tienne la porte fermée car, au niveau sécurité, il nous est impossible de mettre des verrous.

IV. Liaison Ecole Famille

La communication entre l'école et les familles se fera cette année à travers plusieurs outils à notre disposition :

- Le carnet de liaison
- Le panneau d'affichage devant l'école
- L'ENT par messagerie (rappel sur l'importance de voir les notifications)

-L'ENT via le site de l'école qui recensera les informations officielles et pourra ainsi se substituer aux divers groupes des réseaux sociaux dont les informations ne sont pas toujours fiables.

V. Plan sanitaire

Protocole sanitaire :

Un protocole et un cadre de fonctionnement ont été établis au niveau national par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les familles sont informées lors des changements de niveau du protocole et de leurs conséquences.

Au niveau de l'école :

Accueil, sortie et récréation

La distanciation des familles qui déposent les enfants sur le trottoir est demandée et les enseignants se chargent ensuite de réceptionner les élèves au niveau des entrées.

Deux portails permettront une arrivée plus dispersée des enfants.

Les élèves des classes de CE2 de Mr CONGY et de CM1-CM2 de Mme VERRECHIA rentrent par le portail du bas

Les élèves des classes de CP de Mme FOURNOLS, de CP-CE1 de Mme MARTIN et de CM-CM2 de Mme MONTIEL rentrent par le portail du haut.

Le même schéma est reproduit pour les sorties.

Les classes sortent en récréation de manière échelonnée afin de limiter le brassage des élèves.

Côté enseignant :

Le port d'un masque « grand public » ou chirurgical est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Nous veillerons au maximum à faire respecter les gestes barrières.

Côté parents :

Les parents s'engagent à prendre la température de leur(s) enfant(s) avant de partir à l'école et à garder leur(s) enfant(s) en cas de fièvre (38° et plus) ou de tout symptôme suspect.

Les parents s'engagent à déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné.

Rappel : A l'heure actuelle, un cas confirmé dans une classe entraîne la fermeture de classe pour une durée définie avec le médecin de l'académie.

Côté restauration et périscolaire:

Les élèves seront récupérés à l'école, par groupe classe, par un animateur (midi et 16h30).

Dans la mesure du possible, le brassage des élèves est limité lors des repas.(les tables sont composées d'élèves d'une même classe)

L'accueil et le départ du périscolaire se font, par la famille, en suivant un sens de circulation et en respectant les gestes barrières.

VI. Continuité pédagogique.

Un plan de continuité pédagogique, en cas de fermeture de classe, a été mis en place dans l'école.

Les professeurs accompagnent leurs élèves pendant toute la période de fermeture en leur adressant ressources, supports de cours et exercices via l'environnement numérique de travail (ENT).

En l'absence d'accès à Internet, une version papier sera proposée à l'école.

Un document relatant ce fonctionnement et comportant quelques petits conseils sera distribué prochainement aux familles.

VII. Budgets 2021

- Municipaux :

Il est établi en année civile avec un point sur les effectifs en septembre et en janvier.

Une dotation de 100 euros par élève et par an est accordée par la municipalité, pour les dépenses en matériel pédagogique, de sport, la pharmacie, les transports et les fournitures administratives.

Actuellement, 8828,38€ ont été dépensés dans les fournitures pédagogiques, 294,55€ en abonnements, 947,72€ en fournitures administratives, 157,15€ pour la pharmacie et 390€ en transports.

De plus les dépenses concernant les points suivants sont hors-budget et pris en charge directement par la municipalité :

- le gros mobilier,
- la dotation au RASED,
- les adhésions USEP,
- le goûter de Noël,
- le présent de fin d'année au CM2,
- les coûts du photocopieur, de l'Internet et du téléphone, de l'ENT...

- Coopérative :

Je vous rappelle que la coopérative scolaire permet de financer les projets de diverses classes dans un esprit de coopération. Les sommes récoltées en début d'année par la participation des parents sont donc mutualisées.

Aucune participation financière n'est demandée aux parents pour les sorties ponctuelles.

- Le budget général : achats collectifs de matériels pédagogiques, sorties communes à l'ensemble des classes (ex : spectacles éducatifs, la sortie de fin d'année de chaque classe)

Le mandataire de la coopérative est Mme MONTIEL.

Bilan réalisé par Mme MONTIEL :

Le solde du compte au 8/09/2020 était de 5433,84€

A ce jour, le solde du compte est de 4757,74€

La participation des familles se monte à 730€ mais la participation en liquide d'une valeur d'environ 700€ n'a, pour des raisons techniques, pas encore été déposée. De plus, certaines familles n'ont pas souhaité ou ont oublié de participer à la coopérative scolaire.

VIII. PPMS

Un Plan Particulier de Mise en Sécurité est établi dans chaque établissement public. Plan permettant d'envisager les dispositifs à mettre en place en cas d'incidents majeurs : inondation, tempête, risque chimique, séisme.

L'administration nous demande de faire 3 exercices d'évacuation incendie et 3 exercices de PPMS.

Depuis la mise en place des exercices de PPMS, nous avons réalisé plusieurs scénarios :

- Cas de mise à l'abri « confinement »
- Cas d'évacuation pour inondation prévisible ou non
- Cas de « intrusion attentat »
- Cas de «Séisme»

Nous tenons à remercier la municipalité pour avoir participé en tant qu'observatrice.

Les enfants ont donc été préparés, à travers un discours correspondant à leur maturité et orienté afin de ne pas engendrer de « psychose » au risque d'intrusion .

Le PPMS indique également le rôle de chacun dans le dispositif engagé.

Les prochains exercices ont eu ou auront pour thème :

- Mardi 28 septembre: "Intrusion-attentat"
- Mardi 25 janvier: Confinement pour risque chimique.
- Mardi 24 mai: « intrusion-attentat » avec fuite.

Remarque lors du premier exercice en présence de la gendarmerie d'Elne :

- Revoir le signal car un seul coup de sifflet n'est pas adapté.
- Revoir les consignes de fermeture des portes (toilettes, bibliothèques...).
- Accès facile par les fenêtres de la salle de photocopie et de la tisanerie (à sécuriser).

IX. Projets / activités des classes :

a) Rappel du Projet d'école

Le nouveau projet d'école a comme axes principaux :

- Une École porteuse de valeurs :

Accompagner nos élèves, futurs citoyens responsables : Implication dans l'apprentissage des règles et principes démocratiques.

- Élections des délégués/écodélégués par classe
- Travail sur la sécurité routière
- Mise en place prochaine de médiateur dans la cour de récréation afin de « gérer » les conflits.
- Échanges envisagés avec Mr le maire pour les élèves de CM1/CM2.

- Une École accessible, innovante et écoresponsable :

s'engager dans une dynamique collective d'écoresponsabilité : Obtention du label EcoEcole.

Après avoir travaillé sur les déchets, l'eau et l'énergie nous renouvelons un travail sur l'eau (gestion et écosystème) qui semble être d'actualité au vu des changements climatiques en cours.

- Une École qui coopère :

Développer la coopération entre les élèves et Renforcer la coopération avec les partenaires.

Cet axe se travaille à travers le projet EcoEcole pour lequel un partenariat est réalisé avec le périscolaire et la municipalité.

Plusieurs exemples d'autres projets de classe.

- Domaine Artistique :

- Participation à « École et Cinéma » pour l'ensemble de l'école avec trois visionnages au cours de l'année.Ce projet national est le fruit d'un partenariat entre le CNC, le ministère et les collectivités territoriales .
- Participation aux rencontres chantantes : Chorale de cycle 2 pour les classes de CP, CP-CE1 et CE2
Chorale inter-cycle les cycles 3 pour les deux classes de CM1-CM2

-Domaine Sportif :

- Cycle de natation (8 février au 31 mars à raison de 2 séances par semaine si les conditions sanitaires le permettent) pour les CP et CE1.
- Inscription des classes à l'USEP.

CP et CP-CE1 : Anim'Athlé et marcher en milieu naturel

CE2 : Biathlon et Courir avec plaisir

CM1-CM2 de Mme VERRECHIA : Tchoukball et marcher en milieu naturel

-Domaine Questionner le monde /Sciences :

- Projet potager à l'intérieur de l'école pour les CP
- Projet Jardin pour les CE1.
- Projet « les pieds dans l'eau » pour les CM1 et les CM2 avec la participation du syndicat mixte des bassins versants du Réart.

-Domaine Lecture/ Littérature

- Projet d'ateliers avec la participation de l'association « Lire et faire lire » permettant l'intervention d'une lectrice, Mme Mirol, pour les classes intéressées.
- Projet des petits champions de lecture consistant à la pratique de la lecture à haute voix, pour les CM1-CM2 de Mme MONTIEL.
- Inscription des classes de CM1-CM2 aux prix des « Incorruptibles » impliquant la lecture de plusieurs ouvrages sélectionnés au niveau national. Ces lectures se finalisant par un vote pour le livre le plus apprécié.

X. Travaux / Équipements / Aménagements:

Nous remercions la Mairie pour l'entretien des locaux, la rénovation de la classe de Mme MARTIN et l'accompagnement dans les mesures sanitaires.

Nous souhaiterions un apport d'engrais dans les « pneus » afin de commencer la plantation de bulbes. Nous aimerions également envisager un aménagement de la cour de récréation dans un avenir plus ou moins proche en collaboration avec les aménagements souhaités par la municipalité.

XI. Questions et informations diverses.

Question de la part de l'équipe enseignante :

Avez vous des retours sur les demandes de logiciels accompagnant le plan de relance numérique ?

Municipalité : Pas de nouvelles mais les trois TBI devraient être changés lors des vacances de fin d'année si le fournisseur n'a pas de nouveau retard dû à la pénurie de composants électroniques en raison de la pandémie.

Est-il possible de faire réaliser une révision complète de la classe mobile d'ordinateur portable à notre disposition ?

La municipalité a pris note.

Informations de la part de l'équipe enseignante :

Photo de classe réalisée ce jour .

Goûter de Noël prévu l'un des deux derniers jours d'école avant les vacances de fin d'année, cela dépendra de la date du repas de Noël proposé par l'UDSIS.

Spectacle de magie proposé aux enfants le 17 décembre à la salle des fêtes .

Fête de fin d'année prévue le 25 juin : où la faire pour présenter une production collective de l'ensemble de l'école ?

Après discussion il s'avérerait que le mail de l'Aspre soit le plus adapté au vu des projets préparés.

Questions de la part des parents d'élèves.

Pourrait-il y avoir des interventions en classe pour une sensibilisation au harcèlement, aux jeux dangereux et aux dangers des médias ?

Cette question étant survenue lors du Conseil d'École, l'équipe enseignante se concertera et donnera une réponse lors du prochain Conseil d'École.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h12

Présidente du Conseil d'École : La Directrice, Mme FOURNOLS

Secrétaire de la séance : Mme MONTIEL